

cipes qui la dirigent et la fin très noble qu'elle se propose. Et pour qu'en même temps elle soit vraiment efficace, il conviendra d'indiquer avec soin les conditions qu'elle-même impose, si l'on considère bien sa nature et sa fin.

(A suivre.)

Chronique diocésaine

— o —

— Par décision de Sa Grandeur Mgr l'Archevêque a été nommé :

M. l'abbé J.-E. Laberge, aumônier de l'Asile du Bon-Pasteur, Québec.

— M. l'abbé Beaudoin, le nouveau curé de Saint-Jean-Baptiste de Québec, prend aujourd'hui possession de son poste.

Dimanche dernier, M. l'abbé Demers a été l'objet d'une touchante démonstration d'adieu, de la part des paroissiens qu'il a dirigés durant ses onze années de séjour à Saint-Jean-Baptiste. Tous ceux qui connaissent l'œuvre de sanctification et d'habile administration accomplie par M. Demers, font écho aux regrets et aux remerciements des paroissiens de Saint-Jean-Baptiste.

M. l'abbé Demers prend sa retraite à l'Hôtel-Dieu de Notre-Dame de Lévis.

— Le 4 juillet courant, avait lieu une touchante cérémonie religieuse dans la chapelle des Sœurs de Notre-Dame du Perpétuel-Secours, de Saint-Damien de Bellechasse.

Trois novices se consacraient à Dieu par les vœux de religion et deux postulantes revêtaient le saint-habit.

Les nouvelles professes sont : Sœur Saint-Gaudiose, née Amanda Légaré, de Saint-Amboise de Lorette ; Sœur Saint-Félix, née Delphine Laberge, de Sainte-Foy (Québec), et Sœur Saint-Hubert, née Noémie Gagné, de Saint-Frédéric (Beauce).

Ont pris l'habit : Mlles Marie-Ludvine Bergeron, de Saint-Apollinaire, en religion Sœur Saint-Apollinaire ; Marie-Anne Drolet, de Saint-Augustin de Portneuf, en religion Sœur Sainte-Alexandrine.

M. l'abbé Brousseau, fondateur de cette Congrégation, présidait la cérémonie, assisté de MM. les abbés H.-A. Scott, curé de Sainte-Foy et J.-H. Fréchette, curé de Sainte-Claire.

Le sermon de circonstance fut donné par Mgr L.-A. Pâquet, du Séminaire de Québec.